



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCÈS-VERBAL N° 19.25.26

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 10.03.2026

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

LOURDES / COMMINGES ST GAUDENS – Féminines – Senior – Foot à 11 – Coupe du District – du 14.02.2026

Pour le club LOURDES

Réclamation d'après-match non fondée.

Pour le club COMMINGES ST GAUDENS

2 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 16.03.2026
Motif : Comportement excessif pendant et après la rencontre

Transmission du dossier à la C.D.A.

Affaire n°2 :

PIBRAC / ENT. 3 P COMMINGES – U18 – Niveau A – du 15.02.2026

Pour le club ENT. 3 P COMMINGES

3 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 16.03.2026
Motif : Comportement déplacé pendant et après la rencontre aggravé de par sa fonction de membre du Comité de Direction du District Haute-Garonne de Football

Transmission du dossier au Comité de Direction du District Haute-Garonne de Football ainsi qu'à la C.R.A. et la C.D.A.

Affaire n°3 :

TOULOUSE NORD / LEGUEVIN – U18 – Niveau A – du 15.02.2026

Pour le club TOULOUSE NORD

Rétablit dans ses droits à compter de ce jour

Rappel à l'ordre à l'équipe U18 avant sanctions sportives et financières pour l'altercation entre joueurs.

Rappel à l'ordre au club avant sanctions sportives et financières pour le manquement à la sécurité suite à l'intrusion de spectateurs sur le terrain.

Pour le club LEGUEVIN

1 match automatique + 6 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles
Motif : Brutalité à joueur au cours de la rencontre en dehors de toute action de jeu

Rappel à l'ordre à l'équipe U18 avant sanctions sportives et financières pour l'altercation entre joueurs.

Transmission du dossier à la C.D.A. en ce qui concerne la gestion des sanctions administratives de l'Arbitre Officiel de la rencontre.